



Paris, le 27 Novembre 2008

**CILOGER**  
Monsieur Alain BROCHARD  
Président du Conseil de Surveillance  
147 boulevard Haussmann  
75 008 PARIS

Greffes du Tribunal de  
Commerce de Paris

02 FEV. 2009

8844

de dépôt :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur, par la présente, de vous faire savoir que Monsieur Olivier COLONNA D'ISTRIA assurera la représentation permanente de la CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'ÉPARGNE au Conseil de Surveillance de votre société, à compter du 16 Octobre 2008, en remplacement de Monsieur Serge BAYARD.

Je vous remercie de bien vouloir procéder au versement des jetons de présence éventuellement versés par la société aux membres de son Conseil de Surveillance directement auprès du représentant permanent susmentionné.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Greffes du Tribunal de  
Commerce de Paris

02 FEV. 2009

de dépôt :

Bernard COMOLET